



Save the Children

ETUDE ANTHROPOLOGIQUE SUR LES ENFANTS EN MOBILITÉ EN MAURITANIE

Résumé exécutif



Projet AFIA

Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration
afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite



Ce projet est financé par
l'Union européenne

Sommaire

6 METHODOLOGIE

7 LE PHENOMENE DE LA MOBILITÉ DES ENFANTS

10 VIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

10 Origine géographique

12 Origine socio-économique

13 Perception du genre

14 VOYAGE VERS LA MAURITANIE

14 Raisons de la mobilité

16 Mobilité de l'entourage

17 Parcours

18 Passage des frontières

20 VIE EN MAURITANIE

21 Occupation et situation économique

25 Accueil dans le lieu de résidence

26 Contact avec les institutions et la société civile

27 Perspectives d'avenir

28 TEMOIGNAGES D'ENFANTS

32 PRINCIPALES CONCLUSIONS



Ce projet est financé par
l'Union européenne

AVANT-PROPOS

Au fil des années, la Mauritanie a démontré un grand niveau d'engagement et d'adhésion aux normes internationales définissant un cadre protecteur pour les enfants en mobilité, à travers la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, de la Convention Internationale sur la Protection des Droits de Tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille ainsi que des principaux instruments de protection des enfants face à la traite et à l'exploitation.

Cependant, le phénomène de la mobilité des enfants en Mauritanie, ses causes, et les facteurs de vulnérabilité des enfants, restent méconnus et ne sont pas vraiment intégrés dans le cadre normatif et stratégique de protection au niveau national. L'absence d'informations fiables à cet égard constitue l'un des principaux défis pour la définition précise de ce cadre, mais également pour la mise en place d'interventions de prévention et de prise en charge des enfants en mobilité, particulièrement vulnérables face à la traite et l'exploitation.

En collectant les récits de vie de 48 enfants en mobilité dans neuf wilayas de la Mauritanie, l'étude anthropologique ici présentée cherche à fournir une réponse à cette carence. La lecture anthropologique de leurs histoires a permis de définir les principaux facteurs de vulnérabilités des enfants en mobilité et d'identifier les éléments clés de manifestation de la traite et de l'exploitation.

Le caractère innovant de cette étude anthropologique est appréciable à plusieurs niveaux. Tout d'abord, l'approche utilisée met l'enfant au centre de l'étude en tant que principal acteur de sa mobilité, titulaire de droits et agent de son propre changement. Les vulnérabilités liées à la mobilité sont donc explorées par le biais d'une lecture du point

de vue de l'enfant-même, et de sa perception de son voyage. De plus, les connaissances apportées sont non seulement importantes pour le renforcement du cadre protecteur au niveau stratégique, mais également pour la définition d'interventions ciblées de prise en charge d'enfants en mobilité vulnérables face à la traite et l'exploitation en Mauritanie.

C'est donc avec un grand honneur que Save the Children présente cette étude anthropologique, en espérant qu'elle fournira une base de travail solide pour les interventions de tous les acteurs œuvrant pour une meilleure protection des enfants en mobilité en Mauritanie.

Mme Bárbara González del Río

Cheffe de Mission

Save the Children Mauritanie

1. METHODOLOGIE

La mobilité est aussi ancienne que l'existence de l'être humain. Cependant, en raison de son augmentation, la mobilité est aujourd'hui un sujet d'attention politique et scientifique. Ce phénomène peut être étudié selon les techniques de plusieurs disciplines, dont l'anthropologie.

En anthropologie, les techniques qualitatives – et notamment les récits de vie – revêtent d'une importance cruciale. Les récits de vie sont valorisés depuis quelques années pour comprendre les migrations selon le point de vue des migrants. En utilisant les récits de vie, on adopte une perspective émique, qui consiste à baser un point de vue sur les concepts et le système de pensée propres aux personnes étudiées, et qui permet de ne pas tomber dans le piège de «chosifier» les individus en les concevant comme de simples unités statistiques.

Mais comme toute technique, le récit de vie a ses limites. Le plus important est la cohérence que l'individu donnera à son discours. Un récit de vie requiert plusieurs rencontres entre l'individu et le chercheur; des rencontres dans chacune desquelles l'individu sera sollicité pour raconter un fragment de sa vie. Dans la mesure du possible, il est important que la langue de la conversation soit la langue maternelle de l'individu.

Dans le cadre de cette étude, l'équipe de travail était composée d'une coordinatrice, un superviseur et sept chercheurs sur le terrain (un pour chacune des régions identifiées par Save the Children): les zones d'étude étaient les deux plus grandes villes du pays, Nouakchott et Nouadhibou, et les régions frontalières de Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimaka et Hodh el Gharbi. Chacun des sept chercheurs est resté sur le terrain quatre semaines. Dans chacune des régions,

ces chercheurs ont ciblé entre 5 et 10 profils qui soient les plus hétérogènes possible. La première semaine a été dédiée à la prise de contact, et les trois semaines suivantes ont consisté en des conversations avec des enfants, dans l'objectif de recueillir leurs récits de vie. Les enquêteurs ont cherché des profils d'enfants en mobilité qui différaient en fonction du genre, de l'origine, de l'éventuelle participation dans des associations, etc. Les chercheurs ont enregistré toutes les conversations puis les ont transcrites, en les traduisant en français lorsque cela était nécessaire. Ces transcriptions ont été analysées et écrites sous forme de narration. Il a été fait le choix de garder le naturel et le franc-parler des déclarations des enfants, en minimisant cependant les répétitions et contradictions propres à tout discours oral. Les données ont été traitées ultérieurement avec le logiciel Atlas.ti, afin de regrouper les informations par thématiques.

2. LE PHENOMENE DE LA MOBILITÉ DES ENFANTS

En travaillant sur le phénomène de la mobilité du point de vue de l'anthropologie, nous avons affaire à un acteur quittant un écosystème pour s'installer dans un autre, et qui devra donc mettre en œuvre des ressources, et surtout des capacités, pour s'adapter à son nouveau milieu. Par «mobilité», nous entendons le processus par lequel une personne quitte son pays (ou sa région, si la mobilité se fait à l'intérieur d'un même pays) pour aller dans un autre pays (ou une autre région). L'action de se déplacer représente un changement spatial impliquant au moins une nouvelle résidence, et bien souvent aussi une nouvelle société, différentes coutumes, etc.

Nous considérons ici que la catégorie «enfant» correspond à toute personne entre 0 et 18 ans. Un enfant peut devenir un enfant en mobilité pour des diverses raisons, et sous différentes conditions: au sein d'un même pays ou entre plusieurs pays, de façon volontaire ou non, accompagné ou non, en étant victime d'exploitation ou non. Dans la définition d'«enfant en mobilité», nous comprenons les enfants se déplaçant pour des raisons économiques, sociales ou environnementales; mais aussi les réfugiés, déplacés, demandeurs d'asile ainsi que les victimes de traite. La mobilité en Afrique de l'Ouest n'est pas un phénomène rare. Et même si la mobilité des personnes africaines vers l'Europe est très médiatisée, nous ne devons pas oublier que la majorité des personnes en mobilité demeure à l'intérieur même du continent.

Traditionnellement, l'Afrique de l'Ouest est une région qui a des taux de mobilité infrarégionale élevés. Cette mobilité a été et reste facilitée par la porosité des frontières africaines. Parmi les personnes en mobilité, les enfants, qui représentent un profil vulnérable et parfois peu visible, sont nombreux. Les enfants en mobilité existent depuis très longtemps, si ce n'est depuis toujours, dans

la région de l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, ce n'est que depuis l'émergence médiatique de la question dans le contexte européen du milieu des années 1990 que la mobilité infrarégionale, surtout concernant les enfants non-accompagnés, est devenue une thématique attirant l'attention non seulement des chercheurs, mais aussi d'un grand nombre d'acteurs institutionnels, de professionnels du terrain, et du grand public.

Voici quelques profils d'enfants en mobilité parmi notre échantillonnage:

- **Les enfants confiés.** Le confiage est une pratique très courante en Afrique de l'Ouest consistant à remettre l'enfant à un parent proche, un ami ou un adulte. C'est une pratique que nous devons associer aux logiques de solidarité familiale et sociale, car elle permet de créer ou renforcer les liens entre les différents acteurs; le confiage crée des alliances familiales tout comme le font les mariages. L'enfant est donc placé par ses parents dans une autre famille, et les rôles parentaux sont délégués à des personnes autres que les parents biologiques. Les définitions du concept de confiage sont diverses, ce qui rend difficile l'existence de données quantitatives fiables.
- **Les enfants talibés.** Un talibé est un enfant (généralement un garçon, mais il peut aussi s'agir d'une fille) qui fréquente une école coranique (Daara). Ils peuvent apprendre dans une école proche de chez eux, afin qu'ils ne soient obligés de rester à l'école coranique que pendant les cours, mais ils peuvent aussi être envoyés dans des écoles lointaines. Dans ce dernier cas, ils habitent avec le maître coranique et deviennent plus susceptibles de faire partie des enfants talibés mendiant dans les rues.

- **Les enfants travailleurs.** Les enfants travailleurs ne constituent pas une nouvelle réalité en Afrique, ni dans le reste du monde. Habituellement, cette activité fait partie de l'éducation et de la socialisation de l'enfant, notamment en contexte rural. Ce qui représente un changement de nos jours est la nature du travail effectué et son degré de compatibilité avec l'école: aujourd'hui les enfants ne travaillent pas exclusivement dans le secteur agricole ou en aidant leur famille, et beaucoup d'entre eux ne peuvent pas concilier le travail et l'école. L'exploitation des enfants à des fins économiques est donc une nouveauté.
- **Les enfants apprentis.** Ces enfants sont confrontés à la responsabilité d'apprendre un métier et d'être une partie économiquement active au sein de la famille. En Afrique de l'Ouest, la plupart des formations professionnelles d'enfants consistent en des apprentissages traditionnels, mais il n'existe pas des données quantitatives attestant leur ampleur. La plus grande

partie des enfants apprentis que nous avons rencontrés était dans ce cas et avait suivi une formation exclusivement pratique, dans un atelier.

- **Les filles victimes de servitude domestique.** Les filles en mobilité qui travaillent effectuent souvent un travail domestique et se déplacent essentiellement des zones rurales vers les zones urbaines. En Afrique de l'Ouest, il semble que la plupart des "petites domestiques" effectuent une mobilité de travail interne ou transfrontalière. Deux types de mobilité sont observés: la mobilité saisonnière (des élèves qui partent travailler pendant les vacances scolaires) et la mobilité de longue durée (le cas des filles confiées).



ENFANT TALIBÉ

Les enfants vivant avec leurs maîtres sont les plus susceptibles d'être utilisés pour mendier.

Risques:



Exploitation



Violences physiques



Abus sexuels



FILLES DOMESTIQUES

La plupart des filles en mobilité en Mauritanie deviennent domestiques.

Risques:



Exploitation



Violences physiques



Abus sexuels

- **Les enfants travailleurs transfrontaliers.** Ils conservent le lien avec leur pays d'origine et établissent un autre lien avec le pays dans lequel ils travaillent. La présence de femmes dans le petit commerce transfrontalier est très importante. Le résultat de notre travail sur le terrain le confirme: nous avons constaté l'existence de petites vendeuses de bissap sénégalaises qui traversent chaque jour le fleuve pour vendre leurs marchandises en Mauritanie, aux alentours du bac qui relie les deux côtés du fleuve Sénégal.
- **Les enfants travailleurs saisonniers.** Ils travaillent surtout pendant les grandes vacances: soit en aidant leur famille, notamment dans le cadre de travaux agricoles; soit en partant travailler à l'extérieur de l'unité familiale.
- **Les enfants en contact avec la justice.** Ces enfants sont en contact avec la justice soit parce qu'ils sont en conflit avec la loi – car accusés d'avoir commis une infraction –, soit parce qu'ils sont victimes ou bien témoins d'un crime. Il existe actuellement à la prison centrale de Nouakchott une aile hébergeant les enfants, où la Fondation Noura mène des projets et où nous avons pu récolter deux témoignages. Selon les sources, l'aile comptait en janvier 2016 plus de 80 enfants incarcérés.



AVENTURIERS

Ils suivent en général l'exemple de leurs aînés.

Risques:



Exploitation



Victime d'escroquerie



ENFANTS DES RUES

La rue n'est souvent qu'une étape dans la mobilité.

Risques:



Exploitation



Violences physiques



Problèmes de santé



Malnutrition

3. VIE DANS LE PAYS D'ORIGINE

3.1. Origine géographique

L'échantillonnage de notre étude - qui comme expliqué dans la méthodologie s'est construit au fur et à mesure lors de la prise de contact puis en fonction des cibles déterminées par les chercheurs sur le terrain - était composé de 45 enfants, dont 16 du Sénégal (5 issus du milieu urbain et 11 du milieu rural), 11 de la Mauritanie (4 issus du milieu urbain et 7 du milieu rural), 10 du Mali (dont 1 issu du milieu urbain et 8 du milieu rural), 3 du Ghana (dont au moins 1 issu du milieu rural), 2 de Côte d'Ivoire, 1 de la Gambie, 1 du Libéria mais né au Mali (issu du milieu urbain), et 1 de Guinée Conakry (issu du milieu rural). Nous constatons donc que la plupart viennent de pays à proximité géographique.

Par ailleurs, les sénégalais, les maliens et les guinéens, les voisins méridionaux les plus proches de la Mauritanie, sont des communautés établies depuis très longtemps en Mauritanie et ont la capacité d'accueillir leurs compatriotes.

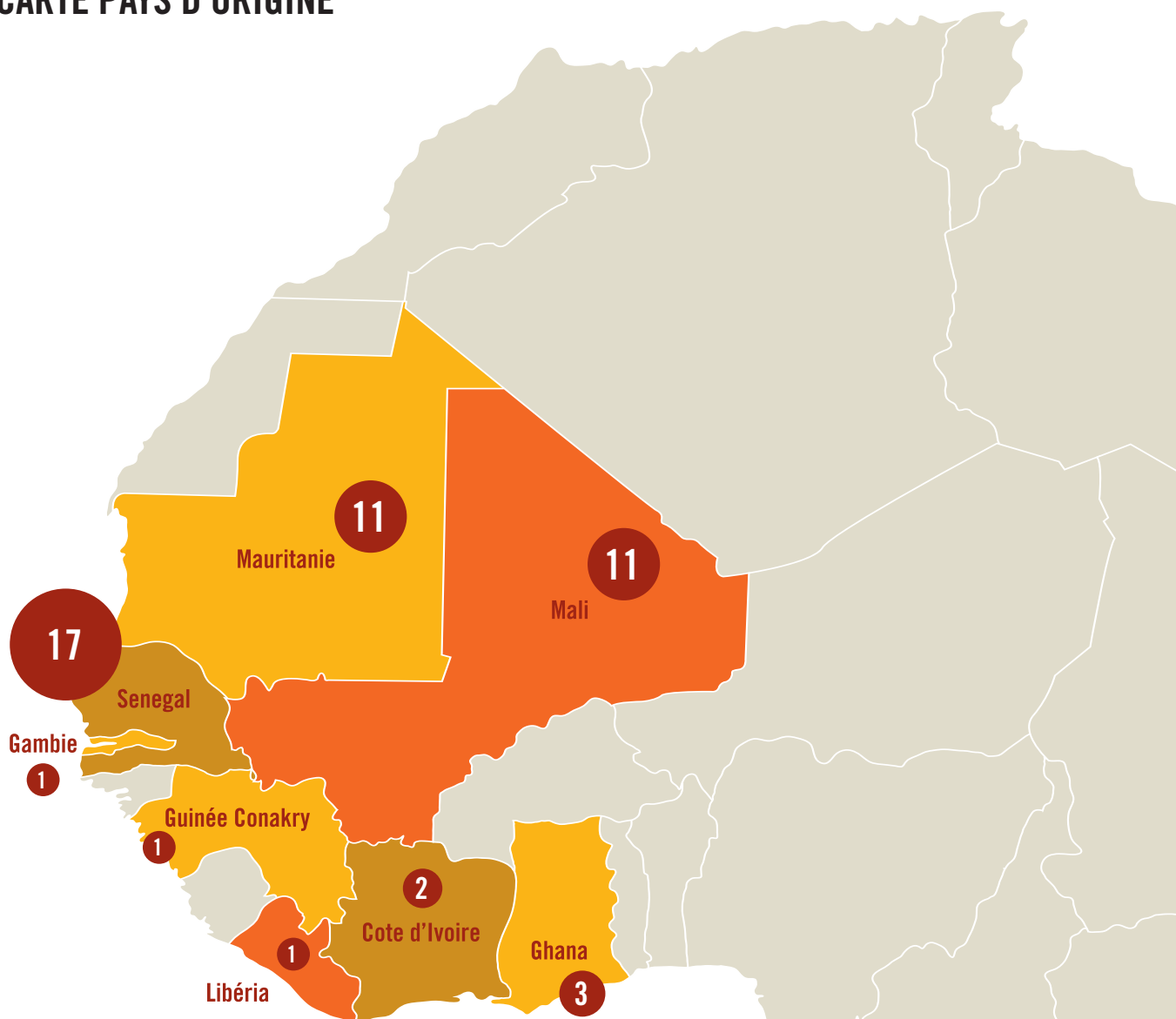
Traditionnellement, les ivoiriens, ghanéens, gambiens, etc., étaient auparavant des personnes en mobilité qui visaient l'Europe et qui n'étaient en Mauritanie que pour le transit; le pic de leur installation en Mauritanie doit se situer aux alentours des années 2003-2007.

SITUATION FAMILIALE D'ORIGINE

«Je vivais chez mon oncle. J'étais avec lui, je suis restée longtemps avec lui. Il m'a tout fait et me traitait de tous les noms. J'étais avec ses enfants et sa femme. À l'approche de la fête, il achetait des habits pour ses enfants mais pas pour moi. Il ne faisait rien pour moi et ne me donnait rien. Pourtant c'est moi qui faisait tous les travaux au niveau de la maison. Pendant deux ans j'ai dit à ma mère que je voulais quitter cette maison pour aller travailler à Kaédi. Elle me demandait d'attendre», Rama.

«Nous avons tous abandonné l'école en primaire. Moi personnellement quand j'ai quitté l'école j'avais l'âge de 8 ans. J'apprenais dans une école publique. L'enseignement y était bien. Je n'avais aucun problème à l'école. J'ai quitté l'école juste parce que mes parents étaient pauvres. Je n'avais personne pour m'aider dans mes études ni pour alléger la charge qu'endossaient mes parents, surtout ma mère... J'ai aussi quitté l'école pour lui venir en aide. J'apprenais aussi le Coran mais actuellement je ne fais rien à part vendre du bissap car je n'ai pas le temps», Nabou.

CARTE PAYS D'ORIGINE



29



12



70% des enfants viennent de milieu rural

3.2. Origine socio-économique

Un grand nombre des enfants interrogés dans le cadre de cette étude est issu d'une famille nombreuse. Ces familles ont des économies de subsistance. Dans ces conditions, le poids de chacun des individus de la famille nombreuse peut être pesant s'ils ne travaillent pas, ou bien au contraire, consister en une aide précieuse s'ils le font.

Certains des enfants interrogés avaient, dans leur vie d'origine (autrement dit: là où ils résidaient avant d'arriver dans l'endroit où nous les avons rencontrés), mis fin à leurs études car ni eux ni leur famille ne pouvaient assumer la charge économique que cela représentait. En effet, même si l'enfant suit le système d'éducation publique, il faut payer les fournitures, éventuellement le transport, etc. Le décès d'un parent peut aussi entraîner des problèmes économiques qui éloignent

l'enfant de l'école, et cela peut aussi éventuellement placer l'enfant dans un nouvel rôle, avec une plus grande responsabilité.

Certains ne sont pas allés à l'école car leurs parents ont choisi pour eux un autre itinéraire de formation. D'autres n'ont jamais été scolarisés et ne nous ont pas précisés les raisons. Beaucoup parmi eux aidaient leur famille dans des tâches agricoles et de pâturage, ou dans d'autres tâches. Certains étaient des enfants travailleurs.

Le sens responsabilité que ressentent ces enfants est prouvé par le fait que beaucoup parmi eux expliquent que leur plus grand objectif est d'aider leur famille. Certains ont déclaré envoyer de l'argent régulièrement à leur famille et/ou se voir obligés d'offrir des cadeaux lorsqu'ils retournent dans leur loca-

OCCUPATION D'ORIGINE

*«Je suis rentré à l'école à l'âge de sept ans et je l'ai quittée à 15 ans, quand je faisais la 1ère année du collège. Je ne voulais pas laisser mes études, c'est juste que l'école est trop loin, à Tektakeh maure (j'habite à Tektakeh peulh) et si on vient en retard on ne nous laisse pas entrer. Les professeurs sont durs avec nous. Du coup, je me suis découragé et au final j'ai abandonné parce que c'est souffrant de nous voir dans ces conditions», **Alassane.***

*«Mes parents n'arrivaient plus à nous payer nos études et au Sénégal les études sont un peu chères, raison pour laquelle mes frères et moi nous sommes tous mis à travailler pour pouvoir aider nos parents dans les dépenses quotidiennes. Je vendais des arachides et du bissap», **Faty.***

*«Je travaillais à la maison. J'aidais ma mère à faire la cuisine, je balayais la maison, je faisais la lessive. On partait aux champs, on amenait de l'herbe pour les animaux», **Fatima.***

lité d'origine. Selon leur vision, l'enfant doit accepter et se conformer aux décisions de ses parents. Les plus jeunes sont par ailleurs aussi soumis aux ordres de leurs aînés. Dans les cas où les aînés ont quitté le ménage familial, ou que le père est décédé, l'enfant doit en quelque sorte les remplacer dans les tâches et les responsabilités. Dans les cas où

l'enfant a des frères et/ou sœurs mineurs, il est conscient du fait d'être un modèle pour eux. Quoi qu'il en soit, l'enfant appartient à un groupe et en est le représentant à l'extérieur. Dans tous ses actes, l'enfant est l'image de ses parents et de la famille.

3.3. Perception du genre

Les enfants interrogés estiment que le garçon, ou l'homme, doit veiller pour la protection de sa famille et de son entourage. Pour cela, l'homme est obligé de travailler.

La fille, quant à elle, est perçue avec une certaine ambiguïté. D'un côté, certains enfants affirment qu'elle doit rester aux côtés de ses parents car ce n'est pas elle qui doit aller travailler mais les hommes, et qu'il n'est

pas adéquat de se montrer souvent dans la rue. La responsabilité attribuée à la fille pour préserver sa virginité est aussi ressortie dans les récits des enfants.

De l'autre, pourtant, et opposé à cette image de la fille casanière, certains enfants ont aussi affirmé que la fille doit étudier ou travailler et qu'elle doit se conformer aux décisions de sa mère.

RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT DANS LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

«Je voudrais que Dieu m'amène dans n'importe quel lieu du monde où tu travailles et tu gagnes quelque chose. Car la manière dont je suis parti, si je reviens sans rien... Je ne pourrai pas continuer à vivre chez moi au village, je préfère boire de l'essence ou du gasoil, car ils tiendront n'importe quel propos à ton encontre. Je veux avoir de l'argent, c'est pourquoi au lieu d'être apprenti je voudrais travailler. Mais ils m'ont dit que je devais apprendre un métier et que je ne regretterai pas inshallah. Mais moi je préfère un travail qui me rapporte de l'argent mensuellement pour que je puisse envoyer de l'argent à ma maman que

j'ai laissée là-bas. Même si c'est 100 UM, elle pourrait acheter du savon», **Alassane Diallo.**

«Vu que je suis un garçon je suis obligé d'aller travailler pour ma famille », **Djan.**

«Quand j'ai pu commencer à envoyer de l'argent à mes parents j'ai commencé à aimer la Mauritanie, parce que j'y gagne vraiment de l'argent», **Faty.**

4. VOYAGE VERS LA MAURITANIE

4.1. Raisons de la mobilité

9 des enfants de notre échantillonnage ont soutenu que leur projet de mobilité avait comme raison principale, ou objectif, la volonté d'aider leur famille. Nous en déduisons que l'objectif sur lequel se basait la mobilité était de travailler. Cela prouve que l'enfant se sent membre à part entière de la vie économique de la famille. D'autres n'ont pas rendu compte de cette envie d'aider leur famille, mais ont seulement parlé de leur volonté de travailler. La mobilité d'autres enfants s'explique par la décision de leurs parents de les envoyer apprendre le Coran dans une mahadra (école coranique) éloignée de la maison où ils seront des enfants talibés, ou de les envoyer apprendre un métier.

Selon la bibliographie, la majorité des enfants africains en mobilité passant par le couloir migratoire libyen ont pris la décision seuls, pour fuir des violences et avec l'objectif d'aller dans un pays voisin. En analysant notre échantillonnage, nous constatons que les enfants en mobilité avec lesquels nous avons parlé se sont bien déplacés vers un pays voisin, mais que si beaucoup ont pris la décision seuls (avec en général l'objectif d'aider économiquement la famille), dans d'autres cas les parents, ou du moins l'un d'entre eux, ont participé à la prise de décision.

L'objectif primordial évoqué par les enfants interrogés, qui proviennent en général de milieux ruraux, est de travailler ou de se former.

La recherche que nous présentons à la particularité de se baser sur des conversations menées avec des enfants. Il va de soi que les enfants n'arrivent pas toujours à retenir des données qui seraient précieuses pour les chercheurs, mais qui les dépassent. Le voyage en tant que tel en est l'exemple même: Chemin parcouru, intermédiaires, prix, frontières... Les enfants qui ont retenu ce genre d'informations et qui nous les ont transmises clairement et de manière détaillée sont peu nombreux.

Néanmoins, il convient de noter que nous tirons des discours des enfants de notre échantillonnage un temps de préparation du voyage qui est réellement dérisoire.

Certaines visions de l'Islam considèrent que le lundi et le jeudi sont deux jours bénis. Il semblerait que le Prophète voyageait de préférence le jeudi, et que le dernier fils d'Adam fut le premier homme à faire un voyage à des fins commerciales un lundi. Certains fidèles ont l'habitude de jeuner, ainsi que d'entamer des voyages, en ces deux jours. Même si ce n'est pas une pratique unanime en Mauritanie, nous avons rencontré des enfants qui ont affirmé voyager de préférence ces deux jours sur les conseils de leur marabout.

RAISONS DE LA MOBILITÉ



«Presque tous mes amis de mon âge travaillaient dans le secteur informel et avaient tout le temps de l'argent sur eux. Cela m'a motivé pour fuguer de chez moi, juste pour travailler», **Ousmane Baldé**.

«Pour vivre il faut de l'argent. Il faut aussi montrer l'exemple devant ses petits frères et petites sœurs. Si on est persuadé qu'après les études on ne va pas trouver du travail, c'est mieux de laisser l'école. La connaissance ne travaille pas, c'est l'ar-

gent qui travaille actuellement. Quand j'étudie, il me faut de l'argent, il faut que mes parents aient de l'argent pour m'aider à me remettre bien à l'école. Sinon, moi je n'ai pas d'argent, je pars, je reviens, je pars, je reviens... C'est pour cela j'ai quitté l'école en 2013 et que je suis venu ici à Aioun», **Sidi Kané**.

«Je ne voulais même pas venir, j'ai été forcé par mes parents», **Moustapha Diallo**.

PRÉPARATION DU VOYAGE

«On est partis voir un marabout, on lui a amené un bouc, c'est mon père qui lui a parlé, pas moi. Ainsi, il m'a donné quelque chose dans ma main et m'a dit de l'avaloir. Depuis le jour où il m'a donné ça, je n'ai eu aucune maladie, aucun malaise. Rien de mal ne m'est arrivé ici», **Moussa**.

«Avant mon voyage à Boghé je suis partie voir un marabout, qui a formulé des douas pour me protéger. J'ai voyagé un lundi, car le marabout a dit que c'était un bon jour pour voyager», **Ndeye**.

4.2. Mobilité de l'entourage

14 des enfants qui ont témoigné nous ont raconté des mobilités d'autres personnes de leur famille, d'amis ou de connaissances de la même localité d'origine. Beaucoup de fois, ce sont ces expériences qui avaient constitué une motivation pour la mobilité de l'enfant en question. En effet, le partage d'informations entre la personne précédemment en mobilité et l'enfant est déterminant pour la construction du projet de l'enfant.

De nombreuses fois, les personnes en mobilité prennent la décision de se déplacer après avoir été appelées par un tiers, le plus souvent un parent ou du moins un proche.

Il s'agit du concept de «filière migratoire»: les anciens migrants aident les nouveaux migrants à arriver et à s'installer dans la nouvelle destination. Ainsi, les premiers agissent en solidarité avec les seconds. Les uns et les autres sont liés par la parenté, le voisinage, la religion, le groupe social, etc.

Grâce à cette solidarité, les nouveaux arrivants ont plus de facilités pour trouver un travail, un logement, accéder à certaines informations bénéfiques face aux institutions d'accueil. Cette pratique est liée à la protection endogène des enfants en mobilité.

LES VOYAGES D'AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE OU AMIS

*«J'entendais Kaédi, Kaédi Mauritanie! Je voulais vraiment venir ici. Il y avait même des gens de chez nous, les peulhs, qui venaient ici. Quand ils revenaient on leur demandait où est-ce qu'ils étaient et ils répondaient «à Kaédi». Ils revenaient souvent avec de l'argent: 50.000 Fr. Ils s'achetaient à volonté des cigarettes pendant de longs jours, on pensait qu'ils avaient de l'argent alors qu'ils ne revenaient qu'avec 50.000 Fr et nous on pensait qu'il y avait beaucoup d'argent ici, et que si tu veux être comme eux il fallait venir à Kaédi. Maintenant je comprends que les choses ne sont pas tellement faciles comme on le croyait quand on voyait les émigrés rentrer chez nous», **Alasane Diallo.***

*«La plupart de jeunes filles de notre village viennent faire des travaux domestiques ici. D'autres viennent même du Sénégal pour venir et travailler ici. Ma demi-sœur travaillait même ici, elle est partie au village à la suite du décès d'un de mes oncles, avant la fête de tabaski, depuis lors elle n'est pas revenue. Ma sœur de même père et même mère travaillait ici. Maintenant elle est mariée. C'est elle qui m'a expliqué comment on travaille ici», **Rama.***

*«Moi je voulais trouver la route pour partir en Algérie et rejoindre mon frère qui est en Italie. Je n'ai pas réussi, donc je suis resté ici», **Salif.***

4.3. Parcours

Tous les enfants ont dit avoir parcouru des trajets par voie terrestre, même s'ils ont parfois dû compléter le trajet par voie maritime pour croiser le fleuve Sénégal. Les axes goudronnés en Afrique de l'Ouest se sont multipliés depuis l'accès à l'indépendance des différents pays. Les enfants se sont déplacés en transports en commun, à pied (dans le cas de certains déplacements inter-villageois) ou sont montés dans des véhicules de particuliers. Pour traverser le fleuve, les enfants ont pris le bac de Rosso ou bien des pirogues. En laissant de côté les voyages des enfants en mobilité interne, nous pouvons regrouper les mobilités en trois groupes en fonction de la frontière mauritanienne traversée: celle de Rosso, celle de Kobeni ou bien en traversant d'autres points du fleuve Sénégal.

Dans la majorité des cas, c'est un parent proche qui a financé le voyage de l'enfant. Un cas a particulièrement attiré notre attention: celui de Moustapha Diawara, enfant malien qui réside à Sélibabi et qui travaille pour un couple en vendant des galettes dans la rue. C'est ce couple qui a financé son voyage. Nous nous trouvons donc face à un cas de traite d'enfants. Pour rappel, la traite des enfants est définie comme le «recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement d'un enfant dans le but de l'exploiter».

FINANCEMENT DU VOYAGE

*«Nous n'étions pas sûrs que mon père fasse un geste pour nous financer le voyage. À chaque fois il nous promettait qu'il allait acheter nos billets, mais au final il n'envoyait rien. Un jour, ma mère a décidé de s'endetter pour nous faire venir ici, on ne pouvait plus rester au Sénégal à cause de notre situation économique. Une fois ici, ma mère a travaillé pour rembourser ses dettes», **Daysi.***

*«Ce monsieur et sa femme, nous ont payé le voyage en voiture du Mali jusqu'ici, à moi et d'autres enfants», **Moustapha Diawara.***

*«Quand j'ai fugué, je ne connaissais pas la route, j'ai demandé et on m'a renseigné. J'ai trouvé une voiture, et je suis monté dans la voiture qui m'a amené jusqu'à Boghé par la volonté de Dieu. Si je trouvais plus d'argent que ce que je devais amener à mon maître par jour, je le mettais de côté. Ainsi j'avais économisé 2000 UM et j'ai pu payer mon billet pour la voiture, qui m'a coûté 1000 UM», **Amadou Mboj.***

4.4. Le passage des frontières

La porosité des frontières africaines est une réalité connue de tous. Le vécu dont les enfants ont témoigné n'est pas loin de cet apriori. Les enfants doivent en principe montrer une pièce d'identité et une autorisation parentale. À certains, les autorités n'ont pas demandé ces documents. D'autres enfants ont juste expliqué ne pas avoir eu de problèmes à la frontière, sans spécifier s'ils avaient sur eux la documentation requise. Certains des enfants ont déjoué les contrôles des autorités en mettant en place des astuces pour avoir des faux papiers. La présence d'un parent adulte peut être d'une grande aide pour que les enfants puissent traverser la frontière sans difficultés. C'est une façon pour qu'ils soient éventuellement exemptés d'avoir une autorisation parentale. Pour autant, ladite présence ne garantit pas avec certitude l'absence de problèmes bureaucratiques avec les autorités.

La frontière à la région est donc poreuse, mais c'est en même temps la matérialisation du lieu où les forces de l'ordre expriment la souveraineté, l'autorité et la puissance de leur Etat. La douane, la gendarmerie et la police se succèdent sur la route et mettent en place des processus de négociation, et parfois même de racket, vis-à-vis de la population étrangère.

Nous constatons que certaines difficultés de passage de frontières se résolvent en payant de l'argent; ces pratiques font partie, donc, des «tracasseries frontalières». Comme le souligne Michel Foucher, les frontières d'Afrique, en dépit de leur artificialité, de leurs origines coloniales, etc., ont été progressivement adoptées par les Africains, et sont devenues avec le temps de vraies frontières

africaines. Les pays se les sont appropriées, et elles sont moins perçues comme un obstacle que comme l'opportunité pour toute sorte de trafic, pour ceux qui les traversent et pour ceux qui les gardent.

Malgré les adversités et obstacles aux frontières, il y a en Afrique de l'Ouest de nombreux voyageurs, transporteurs, commerçants, aventuriers, etc.; donc, des personnes en mobilité.

Il peut aussi arriver que les parents de l'enfant le confient à quelqu'un juste pendant le voyage. Quelque fois, les enfants voyageant seuls ont rencontré des inconnus qui les ont aidés.

L'expérience de la mobilité de certains enfants remonte à des déplacements antérieurs à celui qui les a menés à l'endroit de résidence où nous les avons rencontrés et interrogés. Nous avons parlé avec des étrangers qui sont venus auparavant en Mauritanie; des étrangers qui ont fait un premier déplacement à l'intérieur de leur pays et qui ensuite sont venus en Mauritanie; des étrangers qui ont été dans plusieurs situations de mobilité internationale; des mauritaniens qui ont été dans plusieurs situations de mobilité internationale; et des mauritaniens qui ont été dans des situations de mobilité interne à plusieurs reprises.

COULOIRS MIGRATOIRES

«J'ai pris la route vers Kayes et puis Bamako. Pendant tout le trajet, les gens disaient que la Mauritanie est un bon pays pour trouver du travail. De Kobaini j'ai pris un taxi jusqu'à Aioun. À la frontière je n'ai pas eu de problèmes. Avec ma carte d'identité malienne et en donnant mon numéro de téléphone, ils m'ont laissé passer. On a passé beaucoup de temps aux frontières car il y avait beaucoup de voyageurs étrangers», **Daouda**.

«J'avais un ami guinéen qui travaillait comme coiffeur en Mauritanie et qui m'avait expliqué tout le circuit du voyage vers la Mauritanie en passant par Richard Toll pour éviter certains problèmes avec les autorités. De Dakar à Richard Toll, j'ai payé 3500 francs pour une place dans un grand bus confortable. Arrivé à Richard Toll, j'ai pris une voiture de sept places jusqu'à Rosso Sénégal et

j'y ai passé la nuit, parce que j'avais peur de ce qui allait m'attendre en Mauritanie vu que je ne connaissais personne ici. Le lendemain, je suis allé à la frontière et j'ai discuté avec un passeur qui a promis de m'amener jusqu'à Rosso Mauritanie si je lui payais 2500 francs. Il m'a garanti que je n'aurais pas de problèmes avec les autorités, qu'il en connaissait certains», **Ousmane Baldé**.

«Pour le trajet, tu traverses en pirogue à Bokki, tu passes la route à côté du fleuve, quand tu vas très loin tu passes à côté d'un projet qui est cultivé, quand tu le dépasses, tu arrives à Thiénel, tu continues et tu commences à entrer à Boghé. Moi je le fais en charrette. On me confie à quelqu'un, par exemple un chauffeur de charrette, et je viens avec lui. Quand on arrive à Boghé, la famille pour qui je travaille paye le trajet au charretier», **Binta**.

CONTRÔLES AUX FRONTIÈRES

«Lors du voyage je n'ai pas eu de problèmes sur la route. Quand on amène un enfant on n'a pas de problème, il suffit juste d'expliquer aux autorités que l'enfant vient avec vous et que vous l'amenez pour qu'il vous aide. Mon frère a raconté ça. La route a pris 4 jours, parce que nous avons traversé trois frontières : le Burkina, le Mali, et la Mauritanie. C'était un long chemin. J'avais pris une voiture entre les trois frontières. C'était le premier voyage que j'effectuais dans toute ma vie, et j'ai beaucoup souffert sur la route parce que c'était trop long. Je n'ai pas eu de problèmes, c'est juste que la route était fatigante», **Djan**.

«Quand on venait du Ghana il n'y a pas eu de problèmes, après avant de rentrer en Mauritanie on est restés à la frontière pour trois jours parce qu'ils disaient que ma carte n'était pas bonne. Ils ont dû la refaire encore, donc on est resté trois jours, jusqu'à ce que mon père envoie de l'argent, et puis ils nous ont libéré et on est rentrés. C'est là qu'on a eu un peu de problèmes», **Tom**.

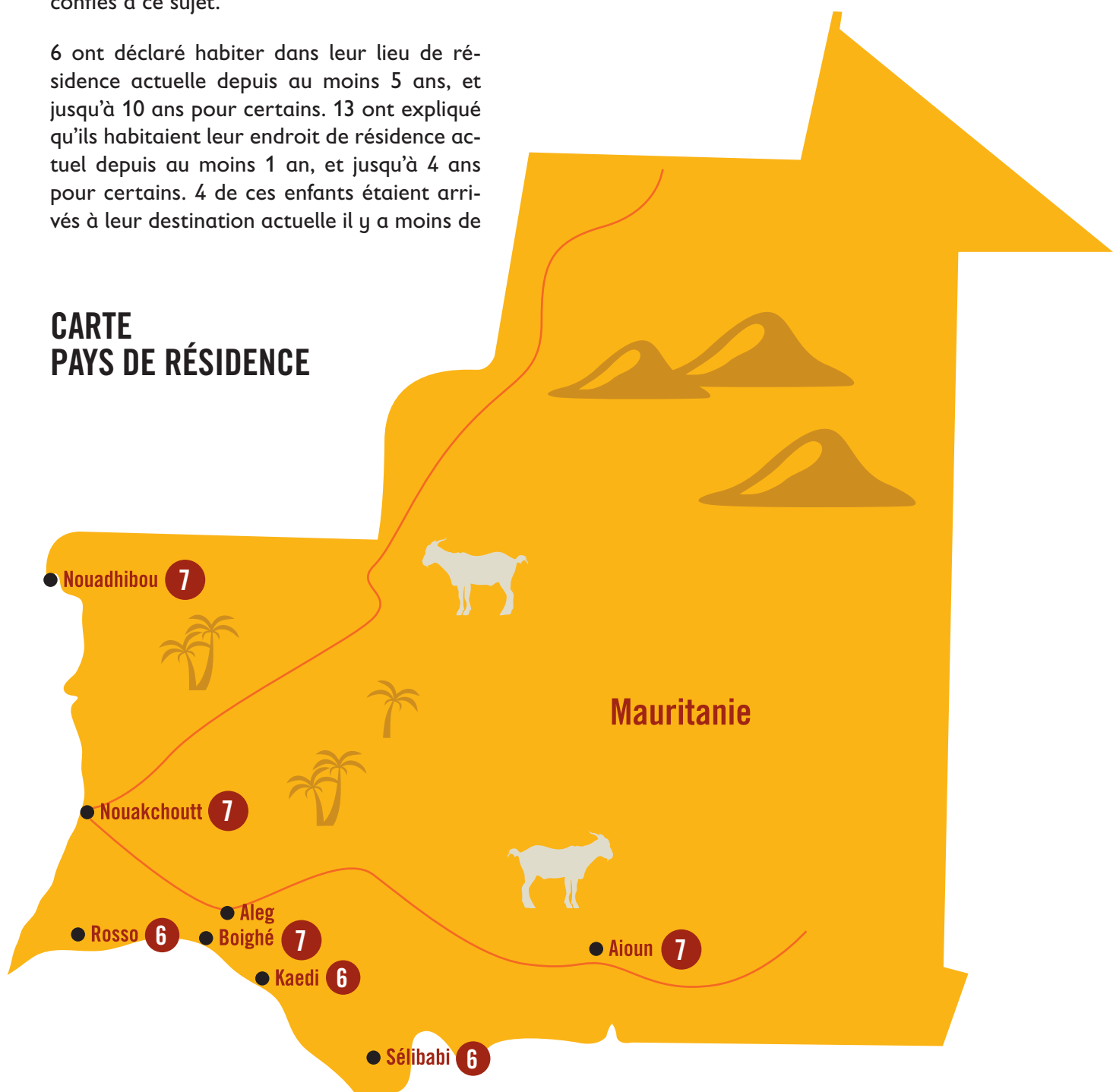
5. VIE EN MAURITANIE

Depuis combien de temps ces enfants que nous avons rencontrés en Mauritanie habitaient-ils dans leur lieu de résidence actuelle? 25 enfants de notre échantillonnage se sont confiés à ce sujet.

6 ont déclaré habiter dans leur lieu de résidence actuelle depuis au moins 5 ans, et jusqu'à 10 ans pour certains. 13 ont expliqué qu'ils habitaient leur endroit de résidence actuel depuis au moins 1 an, et jusqu'à 4 ans pour certains. 4 de ces enfants étaient arrivés à leur destination actuelle il y a moins de

4 mois. Enfin, il convient d'attirer l'attention sur le cas de Moustapha, le jeune malien que nous avons rencontré à Aioun, qui n'y était arrivé qu'une semaine auparavant.

CARTE PAYS DE RÉSIDENCE



5.1. Occupation et situation économique

10 des garçons qui composent notre échantillonnage sont des apprentis. 4 enfants travaillent comme vendeurs. Nous avons pu rencontrer des enfants travaillant dans la servitude domestique. Certains travaillent exclusivement dans ce secteur, tandis que d'autres aident en parallèle leur famille aux champs en faisant des travaux agricoles ou des tâches ménagères. Il peut aussi arriver que les filles s'occupent de toutes les tâches domestiques de leur ménage pendant que leurs mères travaillent à l'extérieur ou qu'elles s'occupent de leurs frères et/ou sœurs plus jeunes.

Nous avons interrogé deux filles qui se sont révélées être des victimes de servitude domestique exclusivement pendant leurs vacances scolaires. 6 des garçons de notre échantillonnage sont des enfants talibés. Le même

nombre sont des écoliers ou collégiens. 3 filles suivent des formations et 5 garçons sont des enfants travailleurs.

La situation économique des enfants talibés que nous avons rencontrés se caractérise par la mendicité, car ils sont obligés de verser de l'argent chaque jour à leur marabout. Ces enfants dédient donc une partie de leur journée à sillonner les quartiers ou les localités où ils habitent, en mendiant. Certains font en plus des petits travaux pour des ménages, comme par exemple balayer, gérer la poubelle, faire le linge, etc., en contrepartie d'une somme d'argent. En général, le fait d'envoyer un enfant de la famille habiter et se former dans une mahadra réduit les charges familiales. Mais parfois, les parents envoient de l'argent au marabout, ou directement aux enfants.

OCCUPATION ACTUELLE

*«Je ne peux plus retourner, je sais que ce que je fais actuellement ne va pas me rapporter de l'argent rapidement, c'est lent ! Apprendre un métier pendant six ans ou sept ans sans en avoir une maîtrise entière... Tu commences à grandir, et pourtant tu n'as pas d'argent ! Je veux dire que quand tu apprends un métier pendant tout ce temps, tu ne pourras ouvrir ton propre atelier que tardivement, et tes enfants vont te demander de l'argent. C'est lent ! Vraiment, si je pouvais, j'aurais un travail avec une rémunération mensuelle ou journalière pour que je puisse envoyer de l'argent à ma mère. Même si c'est 100 UM par jour, j'envoie ça à ma mère», **Alassane Diallo.***

*«Mon frère est coiffeur, et c'est pour cela que je fais aussi de la coiffure vu qu'il n'y a pas beaucoup de coiffeurs qualifiés. Nous avons décidé de faire ce travail à Sélibabi pour mieux gagner notre vie. On m'a formé pendant 3 mois avec mon grand frère. Je ne me plains pas parce que je sais bien comment faire le coiffeur, et ça c'est grâce à mes grands frères avec qui j'habite», **Djan.***

*«J'ai commencé à dire à ma grand-mère que je ne voulais pas rester les bras croisés, donc je l'ai prévenue que j'allais moi-même chercher du travail comme domestique. Elle était d'accord, elle a trouvé que c'était une bonne idée car je n'arrivais pas à entrer à l'école. En attendant de trouver une solution, elle a accepté», **Fatou.***

Les apprentis n'ont pas de salaire fixe, mais dépendent des dons de leurs maîtres ou patrons, qui parfois leur achètent des habits à l'occasion des fêtes musulmanes.

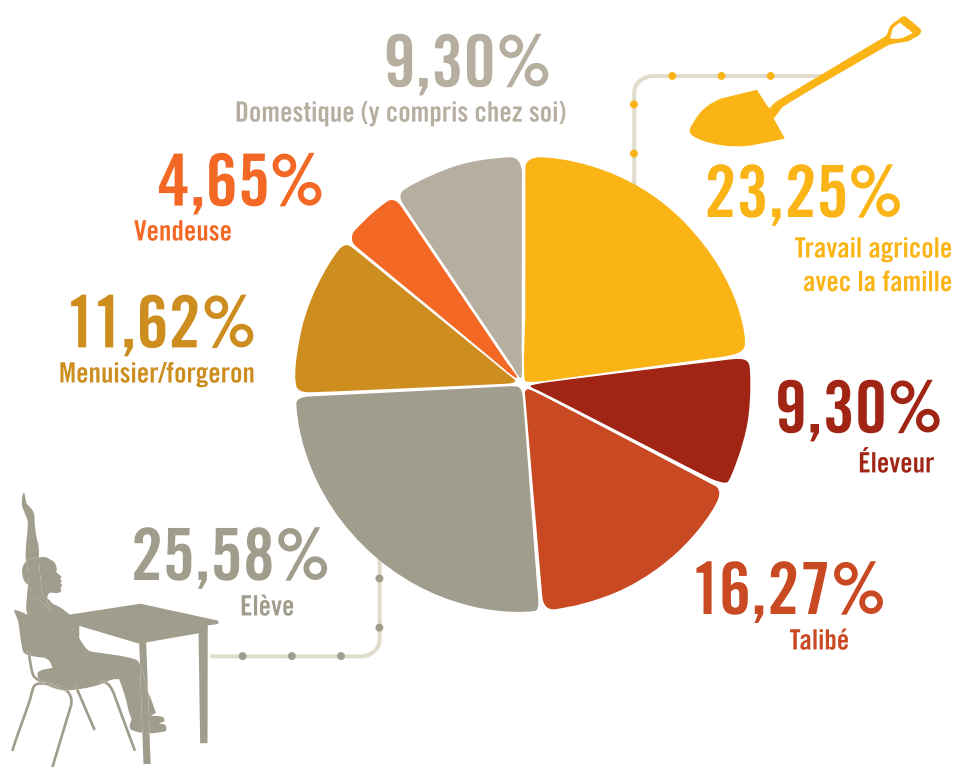
Tout comme les apprentis, les filles «confiées» qui font le travail ménager là où elles habitent n'ont pas de salaire mais reçoivent des habits lors des célébrations.

Plusieurs enfants ont indiqué qu'ils pouvaient économiser plus en Mauritanie que dans leurs pays respectifs: soit parce qu'ils y gagnent plus, soit parce qu'ils ont moins de charges. Pour augmenter leurs économies, certains font aussi parfois des travaux secondaires.

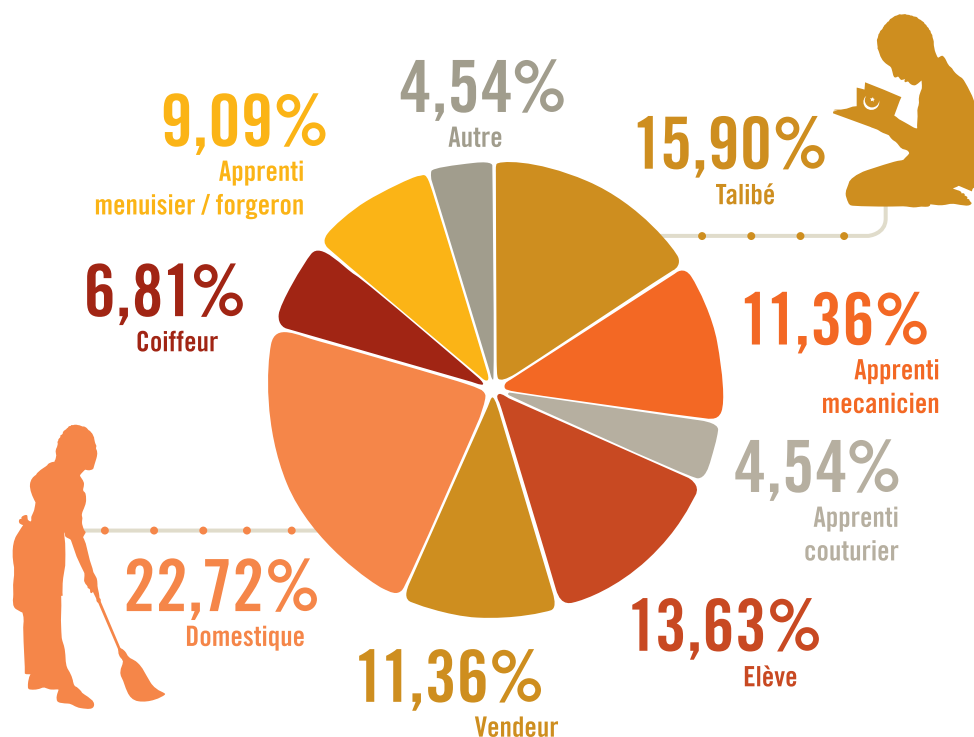
Les enfants qui perçoivent des revenus envoient de l'argent ou bien des marchandises

à leurs familles. Même si nous n'avons pas de données quantitatives précises sur les montants envoyés, toute aide économique reçue par la famille ne peut qu'être bénéfique pour le ménage. De plus, quand ils rentrent dans leur localité d'origine, les enfants achètent des cadeaux pour leurs proches. Cela prouve qu'ils gagnent au moins un peu plus que ce qu'ils dépensent. Car rentrer chez soi sans pouvoir montrer matériellement que la situation s'est améliorée après le séjour à l'étranger serait un grand échec. Pour autant, il est important de préciser que la situation économique des enfants avec lesquels nous avons parlé est majoritairement précaire, voire très précaire.

OCCUPATION DANS LE LIEU D'ORIGINE



OCCUPATION DANS LE LIEU DE RÉSIDENCE



SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

«À Kumasi il y a beaucoup de choses. Par exemple, il y a de belles et grandes maisons, des grands hôpitaux... Il y a aussi des avions et il y a aussi beaucoup de travail. Il y a toute sorte de travail mais je préfère la Mauritanie. Quand tu travailles au Ghana et que tu trouves 1000 francs, tu manges tout. Par contre ici à Selibabi, si tu trouves 1500 UM tu peux économiser. Par exemple tu manges 500, et les 1000 UM tu les gardes au cas où tu en as besoin», **Djan**.

«Je n'ai pas de salaire fixe. Quand on part faire un dépannage, dès que le patron est payé il donne à chacun sa part», **Limame**.

«On est nombreux à vivre dans ce mahadra. Nous dormons à plusieurs sous une moustiquaire de quatre places. Les voisins nous offrent à manger et à boire. Le matin, après avoir récité le Coran, nous partons travailler dans des maisons comme balayeurs, ou dans les marchés. On nous paye aussi pour des récitals de Coran en la mémoire des morts, et on demande aussi la charité aux gens. Nous faisons tout cela pour pouvoir rapporter une somme qui nous est fixée par nos maîtres coraniques : 200 UM. Si nous ne rapportons pas ce que nous demande le maître, on nous chasse et on passe la nuit dehors. Ce n'est pas tous les jours qu'on apprend : le jeudi et le vendredi matin sont nos jours de repos», **Moustapha Diallo**.

«Mes parents sont fatigués, ils n'ont pas grande chose à nous donner. Nous habitons notre propre maison. On arrive à payer l'électricité et la nourriture grâce à la vente de bissap qu'on vend à Rosso Mauritanie. La vente en Mauritanie rapporte plus qu'au Sénégal. Par jour, nous gagnons chacune entre 100 et 1500 UM de bénéfices. Même avec tout cela, la vie chez nous n'est pas aussi facile que ça en a l'air. C'est nous qui apportons la nourriture à la maison, mon père il ne s'occupe pas de nous. C'est ma mère qui faisait tout pour nous payer nos fournitures scolaires et nos vêtements. Elle s'est endettée pour nous. En plus, les factures d'électricité sont chères au Sénégal», **Nabou**.

5.2. Accueil dans le lieu de résidence

Théoriquement tout enfant est accepté au sein du système d'éducation publique mauritanien. Néanmoins, sans la carte de résident, les enfants sont exclus du système scolaire public, et une fois arrivés en classe d'examen, ils sont bloqués car ils ne peuvent pas se présenter aux examens officiels. Les adultes étrangers travaillant sans contrat ne peuvent pas fournir de certificat de travail et ne peuvent donc pas avoir de carte de résident. Obtenir la carte de résident est exigeant et coûteux, comme dans d'autres pays de la région. Par extension, les enfants en sont aussi exclus.

Une autre barrière à laquelle sont confrontés les élèves étrangers est la langue. En effet, l'enfant en mobilité a rarement le niveau de langue arabe requis pour intégrer l'école mauritanienne. Ceci conduit à l'abandon scolaire ou, pour ceux qui peuvent se le permettre, l'intégration dans un système privé de programme français.

Beaucoup d'enfants en mobilité sont placés sous l'autorité d'une personne adulte: un maître pour les apprentis, un patron pour les travailleurs, un marabout pour les enfants talibés, une personne à laquelle ils sont confiés, etc.

Certains des enfants interrogés avaient déjà des parents au lieu de destination. Par ailleurs, la communauté partageant une même origine et habitant au même endroit que l'enfant peut constituer un point d'appui pour certains: il y a des exemples où la communauté de compatriotes a représenté un premier point de contact lors de l'arrivée de l'enfant en mobilité. Parfois aussi, les enfants avaient un contact à la destination, mais le lien était moins étroit: des amitiés, des camarades, etc. Enfin, certains des enfants n'avaient aucun contact au lieu de destination. Concernant les relations amicales se créant au jour le jour, seulement une minorité d'enfants a exprimé avoir tissé des liens d'amitié avec des mauritaniens.

ÉCOLE PUBLIQUE ET ENFANTS ÉTRANGERS

«Ici il y a beaucoup l'utilisation de la langue arabe et nous à l'école on en fait très peu. On fait surtout du français. Quand je suis venu ici à Boghé j'ai appris un peu. J'ai fait deux compositions en sixième année. Quand j'ai quitté Nouakchott et que je suis venu ici, je n'avais pas trouvé du travail, mon oncle m'a dit que comme j'étais élève je pouvais continuer un peu. Je ne pouvais même pas différencier les cahiers, c'est l'un de mes amis

*qui me montrait quel cahier il fallait prendre. Quand je parlais avec ma famille au Sénégal, ils me disaient de m'accrocher, ils me demandaient d'être courageux. Pourtant, quelques temps après, l'envie de pouvoir envoyer de l'argent à mes parents m'est revenu en tête. Donc, pour les aider, j'ai quitté l'école pour aller travailler avec mon oncle», **Limame.***

5.3. Contact avec les institutions et la société civile

La plupart des enfants interrogés n'a pas fait référence à une relation quelconque avec des institutions. Plusieurs ont parlé de l'absence de contact avec des ONGs ou de la non-existence d'aide reçue par une institution tierce, et seulement 3 enfants ont cité des expériences liées avec des ONGs en Mauritanie. Par ailleurs, 2 enfants nous ont raconté leur vécu en tant qu'élèves de centres gouvernementaux de formation ou de soutien.

L'institution policière joue un rôle notable dans le quotidien des enfants en mobilité en Mauritanie. Nous avons évoqué précédemment les contrôles aux frontières. Ces contrôles peuvent aussi avoir lieu sur les routes à l'intérieur du pays, donc les enfants qui sont dans un schéma de mobilité interne sont eux aussi concernés. Les forces de l'ordre arrêtent les étrangers – ou ceux qui sont

perçus en tant que tels – avant la supposée traversée de la frontière, alors que la liberté de circulation des personnes est officiellement reconnue. Le refoulement d'étrangers, qui s'est accru en Mauritanie ces dernières années, concerne aussi bien entendu les enfants. Certains disent ne pas avoir eu de soucis avec la police, et il est affirmé que la police est plus «souple» à Rosso. Certains auteurs confirment cette idée concernant les étrangers vivant à Rosso, où ils ne sont refoulés ni expulsés. Quoiqu'il en soit, les étrangers qui ne sont pas en possession de la carte de séjour sentent l'action de la police comme une menace et minimisent parfois les sorties de la maison avec leurs enfants dans le but de les protéger. Bien évidemment, cette réalité ne joue pas en faveur de la socialisation des enfants.

RELATIONS AVEC LA POLICE EN MAURITANIE

«Le problème ici, c'est que quand tu pars mendier quelques fois les policiers te poursuivent, des fois ils expulsent les talibés c'est le seul problème. Ils ont failli me prendre un jour. Une fois ils m'ont attrapé, ils poursuivent tout le monde, ils m'ont poursuivi un jour. Heureusement cette fois-là ils n'ont expulsé personne, chaque maître est venu récupérer ses talibés», **Moustapha Ndiaye.**

«C'est pour cela que plusieurs étrangers préfèrent se limiter à Rosso, car là au moins tu peux bouger comme tu veux contrairement à Nouakchott, où il y a toujours des patrouilles à chaque coin de la rue», **Sidi Mamadou Ba.**

«Avant de venir à Nouadhibou je suis resté beaucoup de temps à réfléchir parce que sur la route il y a des policiers qui demandent aux enfants leurs papiers», **Albert.**

«Par exemple au Ghana nous pouvions sortir comme on voulait, mais ici on ne peut pas sortir comme on veut puisque sans la carte de séjour c'est difficile. Par exemple, le mois passé j'ai demandé à mes parents si on pouvait aller à la plage, mais ils ont refusé, parce que ma mère n'a pas sa carte de séjour, et ça peut être un grand problème si la police l'attrape. Sans la carte de séjour on peut sortir, mais pas comme on veut», **Trésor.**

5.4. Perspectives d'avenir

Le travail fait partie de la perspective d'avenir de beaucoup d'enfants constituant notre échantillonnage. Quand nous les avons invités à réfléchir sur leur avenir, beaucoup d'entre eux – 21 – ont fait ressortir l'envie d'aider leurs parents économiquement. Dans la plupart de cas, ils comprennent cette aide comme une contribution économique qui soulagerait les charges, et qui pourrait même permettre à leurs parents d'arrêter de travailler. Cette volonté d'aider les parents reflète la compréhension qu'a l'enfant de son propre rôle: il se perçoit comme quelqu'un appartenant à la famille de façon économiquement active.

Le mariage, puis la formation de leur propre famille à leur tour, sont envisagés comme une perspective d'avenir pour 14 des enfants. Pour réaliser ce projet, les garçons estiment qu'ils doivent économiser auparavant.

Quant à la formation des enfants, certains veulent continuer l'apprentissage qu'ils sont en train de suivre. Pour d'autres, l'objectif est de continuer leurs études au sein du système étatique. Nous avons rencontré des enfants talibés qui désirent maîtriser les études coraniques et finir leur apprentissage du Coran. Certains de ces enfants talibés se voient dans l'avenir comme des maîtres coraniques.

Géographiquement, 16 enfants imaginent leur avenir ailleurs que dans leur lieu actuel de résidence. Quitter la Mauritanie, rentrer au pays natal ou tenter leur chance ailleurs – en Afrique ou en Europe – sont des options évoquées par les enfants.

6. TEMOIGNAGES D'ENFANTS

Alassane Diallo

Je m'appelle Alassane. Je suis malien et j'habite à Kaédi. Je n'ai pas fait l'école, même pas l'école coranique. Ma maman de temps en temps m'enseignait quelques versets du Coran. J'étais berger. J'ai 15 ou 14 ans. Comme je n'ai pas de papiers je ne pourrai pas savoir avec exactitude ma date de naissance. Je viens d'un campement près de Nioro, région de Kayes. Au campement, j'avais une vie difficile. Mon père et ma mère ne sont plus ensemble. Ma mère est aveugle. Nous sommes deux frères, l'un vivait avec mon père et moi avec ma mère chez mes grands-parents. Là-bas, si tu ne vis pas chez ton papa, tu ne peux être à l'aise. On te dira même que tu es un enfant hors mariage. Comme tu peux le comprendre, à un moment donné je ne pouvais plus supporter leurs paroles. Tu ne peux faire du mal à un garçon que pour quelque temps, quand il commence à grandir il va chercher une solution, tenter sa chance.

Un jour, je suis allé voir ma maman, je lui ai dit que je voulais partir et elle m'a fait comprendre que j'étais trop jeune. Je lui ai dit que ce n'est pas une question d'âge, car on doit travailler pendant sa jeunesse. Je suis resté longtemps à penser à voyager. Je ne voulais que partir et trouver quelque chose. Je suis resté presque pendant un an et demi à penser à voyager mais je n'y arrivais pas. Mes oncles ne l'acceptaient pas, ils voulaient que je reste, pour suivre le bétail. Un matin, je me suis réveillé, j'ai pris mon sac et j'ai décidé de partir; ma mère avait 15000 francs et d'autres affaires, elle m'a tout donné. Elle ne l'avait pas accepté mais, quand elle a su que j'étais décidé à partir tout ce qu'elle disait c'était: «bon voyage, tu auras la paix devant et derrière toi. Que Dieu te protège!».

J'entendais Kaédi, Kaédi Mauritanie ! Je voulais vraiment venir ici. Il y avait même des gens de chez nous les peulhs qui venaient ici. Ils revenaient souvent avec de l'argent et nous on pensait qu'il y avait beaucoup d'argent ici, et que si tu veux être comme eux il fallait venir à Kaédi. Je suis venu le troisième jour du Ramadan passé, lors de la finale Juventus-Réal Madrid. J'ai quitté le matin chez moi, j'ai pris une voiture le matin à Nioro. On est arrivés à Kayes vers 14h et on y a passé la nuit. Le matin, j'ai acheté un billet pour le bus qui va jusqu'à Diboly, à la frontière avec le Sénégal. On est descendus du bus et je n'ai pas vu mon sac. Il me restait un peu d'argent dans ma poche. J'ai mangé, et après j'ai pris un taxi jusqu'à Kidira. J'ai continué jusqu'à Bakel. J'ai pris une autre voiture jusqu'à Wouro Sogui, et après Wouro Sogui, j'ai pris une autre voiture jusqu'à un village dont j'ai oublié le nom, et j'ai pris une voiture pour venir jusqu'à Gourél Oumar Ly à la frontière vers 14h. J'ai traversé. À la frontière, ils n'ont rien soupçonné car je n'avais plus de sac. J'ai vu une pirogue remplie d'enfants et j'ai embarqué comme les autres enfants, les policiers mauritaniens ne m'ont rien demandé. C'est Dieu qui a tout simplifié pour moi.

Je ne connaissais personne à Kaédi, j'ai placé ma foi en Dieu. Je suis tombé sur quelqu'un de bonne foi, qui m'a emmené chez lui. Après avoir parlé avec moi, il m'a emmené chez son ami tailleur et depuis lors je travaille là-bas. Celui qui m'a aidé, je le considère comme mon père. Je mange chez lui. Je n'ai pas assez de moyens, je ne peux pas m'acheter un pantalon, ni d'habits. C'est celui que je considère comme mon père qui m'a donné de l'argent pour que je m'achète deux ensembles. Mon patron me donne aussi de l'argent, il m'a donné 3000 UM lors de la fête. Depuis que je suis venu ici, je suis entre chez moi et notre atelier.

Si je trouve une possibilité de partir, je vais aller ailleurs, même si c'est pour retourner à l'intérieur du Mali. Parce qu'ici la vie est difficile. Si je retourne, je vais faire mes papiers et repartir pour une autre destination, où je pourrais trouver de l'argent. Même si c'est en Espagne. Je voudrais que Dieu m'amène dans n'importe quel lieu du monde où tu travailles et tu gagnes quelque chose. Car la manière dont je suis parti, si je reviens sans rien... Je ne pourrai pas continuer à vivre chez moi au village, je préfère boire de l'essence ou du gasoil, car ils tiendront n'importe quel propos à ton encontre.

Diouf

Je viens de Guinée Conakry, de la région de Boke. J'ai 18 ans et je vis à Aioun. J'ai étudié dans plusieurs villes. J'ai commencé dans mon village natal. J'y ai appris jusqu'à la 5ème année. Après, je me suis fait transférer à une sous-préfecture qui s'appelle Koumbie, où je suis resté 5 ans. J'ai eu mon brevet là-bas. Après je suis parti à la préfecture de Koundiara, vers la frontière avec le Sénégal, jusqu'à la Terminale. Je parle le poulaar et le français. Je comprends l'arabe et l'anglais, mais je ne peux pas les parler.

Après mes études je n'ai pas trouvé du travail et j'ai demandé à mon père de me laisser partir en aventure dans les autres pays. Il a accepté. Mon oncle paternel vit à Rosso. Je l'ai contacté par téléphone et je lui ai dit que je n'avais pas trouvé de travail et que je partais en aventure. Il m'a raconté que la Mauritanie c'est un pays islamique et qu'ici il n'y a pas de problèmes. Je suis venu en Mauritanie. Je suis passé par le Sénégal. Je n'ai pas eu de problèmes aux frontières. Même pas au bac de Rosso.

Une fois à Rosso, il m'a dit qu'en Mauritanie on peut faire beaucoup de métiers, et qu'une fois que je maîtriserai mon métier, j'aurais beaucoup de clients. Après lui avoir promis

d'être sérieux, il m'a confié à quelqu'un qu'il connaissait jusqu'à ce que j'aie appris avec cette personne le métier de coiffeur. Une fois acquises les connaissances techniques, je suis parti à Nouakchott, où je suis resté 6 mois en travaillant. Néanmoins, je n'ai pas beaucoup aimé Nouakchott. Il y a beaucoup d'embouteillages... À Nouakchott j'ai fait amitié avec quelqu'un d'Aioun, qui m'a conseillé d'y aller. Je suis venu ici et Dieu merci j'ai commencé à travailler.

Mon père vit au Mali. Ma mère est décédée en mars 2017. Un jour ma mère m'a appelé pour me dire qu'elle était tombée malade et que si je voulais sa bénédiction il fallait vite y aller. Je me rappelle que c'était un jeudi. Le vendredi en revenant de la prière j'ai préparé mes bagages, j'ai plié mes outils de coiffure et je suis parti au Mali. Je suis resté avec elle pendant à peu près deux mois. Lorsqu'elle est décédée, j'ai pris le chemin pour rentrer à Aioun.

Pour l'avenir, j'ai plusieurs idées en tête. Gagner ici de l'argent et rentrer en Guinée serait une possibilité. Une autre, essayer de partir en Europe. Là-bas j'ai des amis, et ils ont tous réussi. Je suis en contact avec ces amis, qui m'expliquent comment est la vie en Europe, comment ils travaillent avec les européens. Ce sont leurs histoires, leurs récits, qui m'encouragent moi aussi à aller travailler en Europe. Une troisième option c'est de rester en Mauritanie.

Marilyn

J'ai 14 ans et je viens de la Côte d'Ivoire. J'habite à Nouadhibou.

J'habitais en Côte d'Ivoire avec mon père et ma mère. Avant que la guerre arrive, je vivais bien, très bien, ma mère avait une maison que son frère lui avait donnée, elle avait une voiture et elle travaillait bien comme sage-femme. Depuis que la guerre est arrivée on a

tout perdu, parfois on n'avait rien pour manger pendant toute une journée. À cause de la guerre nous avons fui dans un village en Côte d'Ivoire qui s'appelle Boulnoi. On a attendu que la guerre se passe un peu et on a pris un des grands camions pour aller au Mali. On a fait quelques semaines là-bas et après on est venus ici. Il y a de cela 5 ans. Mon père est à Nouakchott. Ma maman maintenant est partie en Côte d'Ivoire pour le décès de son père. Elle a des problèmes de tension. En attendant le retour de ma mère, je vis avec ma tante. Nous sommes inscrits au HCR mais nous n'avons pas encore reçu de carte.

Ici à Nouadhibou ma mère travaillait des fois chez des mauritaniens. Ils la payaient et en plus ils lui donnaient 500 UM pour le taxi chaque jour. Quand elle descendait elle achetait quelque chose à manger. Maintenant elle a changé de travail, elle vend du poisson fumé. Elle se débrouille peu à peu. Moi j'aimerais pouvoir continuer mes études et quand j'aurai mes diplômes, je voudrais faire des études pour être hôtesse de l'air. Je continue mes études, mais je ne vais pas toujours à l'école parce qu'il y a des mois où mon père n'arrive pas à payer la mensualité.

Ces jours-ci, chez ma tante, le matin avant de partir au travail elle me donne 100 UM pour le petit déjeuner de moi et de mon frère. Après je pars chez mes amis jusqu'à 22h. Des fois si je pars chez ma copine, sa maman me traite comme son esclave, elle crie sur moi et elle me dit de faire beaucoup de choses comme les travaux de ménage.

Moustapha Diawara

J'ai 18 ans. Je suis malien et j'habite Sélibabi, au quartier de Kothinkholé. Je viens du village qu'on appelle Katifaladjie. Ma mère avait huit enfants dont cinq garçons et trois filles. Malheureusement mes trois sœurs sont décédées et il ne reste que nous les cinq frères. L'un d'eux est en Italie et un autre est parti

en aventure. Ma mère est toujours au Mali tandis que moi je me retrouve ici pour travailler. J'ai laissé l'école en quatrième année à la suite d'une maladie. Lorsque que je me suis rétabli je suis retourné à l'école, mais malheureusement ils ne m'ont pas accepté. J'aurais bien aimé continuer mes études, mais on a rejeté ma scolarisation et quelques années plus tard je suis devenu berger pour gagner ma vie. À mon âge je ne veux plus retourner à l'école, j'ai plus envie d'étudier. C'est sorti carrément de ma tête actuellement.

J'ai tenté ma chance à Kayes et au village de Koulikoro. J'y suis parti chercher du travail et j'y ai vécu toutes sortes d'injustices. J'ai été témoin de violences faites aux femmes, j'ai été utilisé voire exploité, et au final on ne me donnait rien et on m'accusait de vol.

Lorsque je suis venu en Mauritanie, ce n'était pas pour rester, c'était juste un passage. L'homme chez lequel on vit, le malien, a appelé mon père au Mali pour lui dire qu'il avait besoin d'enfants maliens pour travailler pour lui. Il dit qu'il préfère travailler avec des enfants maliens car ils bossent bien et qu'ils ne posent pas de problèmes. Ce monsieur et sa femme nous ont payé le voyage en voiture du Mali jusqu'à ici à moi et quelques autres enfants. À Sélibabi je travaille comme vendeur des galettes. Je suis là avec cinq autres jeunes. On vit chez le couple pour lequel on travaille.

Si je peux économiser un peu, j'aimerais rentrer chez moi au Mali pour me lancer dans le commerce. Je veux gagner ma vie auprès de mes parents. Si je trouve un autre boulot, je vais améliorer ma situation tout en gérant mon commerce. En plus de l'argent que je gagnerai, je vais payer des troupeaux pour les élever et préparer l'avenir de mes futurs enfants. Parce que dans ce monde où nous vivons aujourd'hui il faut penser à son avenir. Avant tout je veux fonder une famille, avoir des enfants et les mettre dans de bonnes conditions et leur donner une bonne éducation parce que je ne veux pas qu'ils subissent la souffrance que j'ai vécue. Au cas où je ne trouverai pas d'argent pour réaliser tous mes

rêves, je vais laisser ça dans la main du tout puissant Dieu. Le travail que j'ai actuellement est trop lent pour moi pour pouvoir réaliser tous mes souhaits et je suis prêt à abandonner ce travail si j'en trouve un autre.

Nabou Tandie

J'ai 13 ans et je suis de Rosso Sénégal, où j'habite. Ma mère est femme au foyer. Mon père est cultivateur. J'ai des frères et sœurs, en tout nous sommes six et c'est moi la plus petite. Avec mes sœurs nous vendons toutes du bissap au bac de Rosso. Mes frères, eux, font des travaux journaliers chez des soudeurs et des mécaniciens. Nous avons tous laissé l'école en primaire. Moi personnellement quand j'ai laissé l'école j'avais l'âge de 8 ans. J'ai quitté l'école juste parce mes parents étaient pauvres. J'apprenais aussi le Coran mais actuellement je ne fais rien à part vendre du bissap car je n'ai pas le temps.

C'est pour venir en aide à mes parents que j'ai décidé de bouger avec mes sœurs. Je ne regrette pas de l'avoir fait car depuis toute petite j'ai vu mes sœurs vendre du bissap, donc j'ai voulu faire comme elles, c'est tout. Mes parents étaient d'accord. Je traverse la frontière tous les jours avec mes deux grandes sœurs. Nous venons par la pirogue jusqu'à Rosso Mauritanie et je ne paye pas cher. Le passeur parfois nous fait traverser gratuitement. À Rosso je ne travaille qu'au bac, j'y passe la journée et souvent dès qu'on arrive les autorités nous expulsent pour des raisons

que nous ignorons. La place où je suis assise attire beaucoup de clientèle. Souvent certains clients nous disent de nous habiller sexy pour vendre plus. Nous achetons les feuilles de bissap à Rosso Mauritanie, c'est moins cher, et nous demandons au boutiquier de nous garder les bouteilles d'eau minérale vides pour y mettre du jus de bissap à vendre. Comme partout, en Mauritanie il y a des jours où nos affaires marchent bien et d'autres pas.

Mes parents sont fatigués, ils n'ont pas grande chose à nous donner. Nous habitons notre propre maison. On arrive à payer l'électricité et la nourriture grâce à la vente de bissap qu'on vend à Rosso Mauritanie. La vente en Mauritanie rapporte plus qu'au Sénégal. Par jour nous gagnons chacune entre 100 et 1500 UM de bénéfices, même avec tout cela la vie chez nous n'est pas aussi facile que ça en a l'air. C'est nous qui apportons la nourriture à la maison, mon père il se n'occupe pas de nous. C'est ma mère qui faisait tout pour nous payer nos fournitures scolaires et nos vêtements. Elle s'est endettée pour nous. En plus, les factures d'électricité sont chères au Sénégal.

Je voudrais réussir dans ma vie pour que ma mère puisse se reposer. Je n'ai pas fait de longues études, donc je ne pourrai pas travailler dans certains domaines. Je prie Dieu pour qu'il me donne un bon travail, comme par exemple le commerce de produits cosmétiques ici à Rosso Mauritanie. Je préfère la vie d'ici que celle de Rosso Sénégal.

7. PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'échantillonnage de notre étude reflète le caractère mixte de la migration: il y a des personnes en mobilité en situation irrégulière, des réfugiés et demandeurs d'asile, des victimes de traite, des enfants non accompagnés, etc. Nous sommes donc bien loin de la figure stéréotypée du migrant, souvent réduite au jeune de genre masculin qui aspire à gagner l'Europe. Nous tenons à souligner que dans l'imaginaire populaire africain, laisser ou faire partir son enfant, c'est lui offrir plus d'opportunités et une voie échappatoire à la pauvreté, et c'est lui donner la possibilité d'aider sa famille. Dans certains cas, comme nous l'avons constaté, les enfants participent eux-mêmes à la décision de leur migration, qui peut ainsi être le résultat d'une décision rationnelle et stratégique de leur part. Pourtant, dans d'autres cas, ces enfants n'ont pas été consultés, et n'ont eu d'autre choix que de partir et de trouver du travail.

La mobilité des individus en Mauritanie même n'est pas non plus un phénomène nouveau. En effet, les échanges matériels et les mouvements de personnes remontent à l'époque des villes anciennes et des caravanes; la mo-

bilité est récemment devenue encore plus importante depuis la formation du pays et le fort besoin de main d'œuvre. Ancien pays de départ, ou au moins présenté par les médias européens comme un pays de transit vers l'Europe, la Mauritanie est depuis quelques années devenue un pays d'installation de nombreux étrangers plutôt qu'un pays de transit. Quand la Mauritanie était un pays de transit pour les personnes en mobilité venant de l'Afrique subsaharienne qui voulaient atteindre l'Europe, ces personnes se concentraient dans trois villes du pays: Rosso, Nouakchott et Nouadhibou. Le fait que nous trouvons aujourd'hui des enfants en mobilité dans d'autres villes confirme l'idée que la mobilité en Mauritanie ne peut à présent plus être réduite à une mobilité de transit seule. En effet, la destination finale de beaucoup de ces enfants serait à priori la Mauritanie, même si rien ne les empêcherait d'en partir, s'ils en avaient l'opportunité ou le besoin.

La mobilité peut engendrer un accroissement de la vulnérabilité de l'enfant, ou bien au contraire ouvrir un éventail d'opportunités.

Certains enfants ont vécu dans leur lieu d'origine des situations de maltraitance, qui ont motivé leur décision de voyager. En accomplissant leur projet de mobilité, les enfants sont dans un premier temps vulnérables lors de leurs déplacements: ils peuvent être sujet à des arnaques, tracasseries et maltraitance. La présence de certains enfants est parfois cachée du regard des autres. C'est le cas notamment des filles travaillant dans la servitude domestique et des enfants confiés, mais aussi des apprentis dont la vie se réduit à deux endroits: le lieu d'apprentissage du métier – d'habitude, un atelier – et l'endroit d'habitation – qui parfois est la maison du patron de l'atelier. Cette invisibilité suppose que les violences et l'exploitation subies par ces enfants sont réduites au silence, car ces enfants sont isolés et n'ont pas les outils pour dénoncer leur situation. Une autre forme de vulnérabilité à laquelle l'enfant peut être exposé est la traite.

S'il s'agit certes d'un sujet très grave, il ne faut pas se limiter à la question de la traite quand on s'intéresse à la question de la mobilité des enfants – ce que font parfois cer-

tains programmes et mesures de protection de l'enfant – car cela contribue à la stigmatisation du phénomène de la mobilité et occulte l'aspect formateur et émancipateur de ces migrations.

D'une façon plus générale, il convient de rappeler que la façon de penser la mobilité et les personnes en mobilité comme «problèmes» est assez étrangère aux opinions publiques en Afrique de l'Ouest. La compréhension de la mobilité comme «anormale» et/ou «problématique» ne va donc pas de soi.

Car en effet, la mobilité peut aussi ouvrir des opportunités. Certaines expressions de cette mobilité sont la formation religieuse ou, à un moindre degré en Mauritanie, la scolarisation ou la formation étatique; l'apprentissage d'un métier; l'apprentissage de nouvelles langues; le fait de pouvoir échapper à des situations de guerre; et d'avoir l'opportunité de travailler et aider sa famille – un souhait qu'un grand nombre des enfants interrogés ont exprimé. Le travail est conçu comme un moyen de socialisation.

Étude élaborée dans le cadre du **Projet AFIA:**

Renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la migration afin de protéger l'enfance migrante contre l'exploitation et la traite

Coordination et réalisation:

Marta Alonso Cabré
[martaalonsocabre@gmail.com]

Supervision:

Francesco Cecon
[francesco.cecon@savethechildren.org]

février 2018



«La présente publication a été élaborée avec l'aide financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Save the Children et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.»

«La reproduction d'extraits est autorisée sans formalité pour des raisons non-commerciales (enseignement, formation, médias), à condition que les noms de l'étude (Etude anthropologique sur la mobilité des enfants en Mauritanie) et de son commanditaire, Save the Children en Mauritanie, soient cités avec exactitude.»



Ce projet est financé par
l'Union européenne